Geo Roy

L'OUEST CANADIEN.

Vol. 1. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 2 FEVRIER 1899. No. 51.

AVIS

Nous demandons des agents, pour augmenter la circulation de L'Ouest Canadien, dans les Etats-Unis et dans a Province de Québec. Une commiss son libérale sera payée.

L'Administration.

CORRESPONDANCES.

M. l'abbé Morin veut bien nous passer le rapport suivant qui montre l'état fidèle des colonies canadiennes-françaises du district d'Edmonton :

Mon Cher Directeur,

Les lecteurs de L'Ouest Canadien, qui suivent avec intérêt le mouvement de colonisation qui se fait au pays, liront avec plaisir, je n'en doute pas, le résultat des travaux de la Société de Colonisation du District d'Edmonton, dont je suis l'humble serviteur.

Je vous ai réservé la primeur de ce rapport me souvenant de l'adage "à tout Seigneur, tout honneur."

***

Le recensement général que je viens de terminer, accuse, cette année, un progrès magnifique et tout-à-fait satisfaisant. Par les données que je vous fourni, vous verrez que nous avons droit d'être fiers des travaux accomplis et confiants dans l'avenir de notre œuvre.

Nos colonies sont encore bien jeunes, elles ne datent que d'hier ; mais déjà elles sont en pleine voie de prospérité. Les bonnes récoltes des deux dernières années surtout, ont eu pour effet de mettre dans la colonie, du confort, de l'abondance, de la prospérité.

Plusieurs correspondants de L'Ouest Canadien ont attesté la vérité que j'avance, dans de nombreuses lettres, écrites dans un bon esprit et portant un cachet spécial de sincérité. Je vous dirai, en passant, que ces lettres m'ont été d'un grand secours dans mes travaux de rapatriement.

Comme j'aimais à le dire dans une autre occasion, pour apprécier à sa juste valeur notre œuvre de colonisation, il faut tenir compte des difficultés non ordinaires qui se rencontrent sur notre chemin. La distance considérable qui nous sépare des centres canadiens-français où nous devons nous recruter ; les prix relativement élevés des passages, l'hostilité ouverte de certains personnages sur le concours desquels nous espérions compter ; le peu de ressources à notre disposition pour une œuvre qui n'est pas, qui ne peut pas être toute de dévouement, on comprendra que ces obstacles, ajoutés aux difficultés ordinaires, inhérentes à toute entreprise de colonisation, ont dû rendre notre travail plus lent, plus pénible et conséquemment moins effectif.

Toutefois, cependant, nous pouvons montrer des résultats satisfaisants. Parcourez la liste des améliorations faites dans la colonie depuis sept ans, et vous avouerez avec nous que nos moyens ne nous permettaient pas d'en espérer davantage.

La population augmente graduellement, les fermes s'agrandissent et s'améliorent, les chemins se localisent, les dépendances se renouvellent, on bâtit des moulins, des marchés, des ponts, on fonde des établissements religieux, église, école, couvent, hôpital, Certaines colonies vont jusqu'à se payer le luxe d'une ligne de téléphone pour se relier au chef-lieu ; tout marche, tout avance, tout progresse, à ce point qu'un touriste qui aurait visité le district, sept ou huit ans passés, ne s'y reconnaitrait pas du tout. A la place de la prairie nue, déserte, il verra de jolies maisonnettes, de vastes champs de blé ou d'avoine, de nombreux troupeaux d'animaux, etc., etc. C'est la clarté du jour qui succède à l'obscurité de la nuit.

Au 1er janvier dernier, la colonie du district se composait de 620 familles résidant dans neuf centres différents ; Edmonton, St. Albert, Morinville, Fort Saskatchewan, Beaumont, St. Pierre, Stony Plain, Vegreville et Rivière Qui Barre.

***

La population totale de la colonie est de 2,479 âmes, réparties en 1,436 adultes et 1,043 enfants au-dessous de 12 ans ; 1,347 du sexe masculin et 1,132 du sexe féminin.

Vous voyez que le sexe fort continue de l'emporter sur le sexe faible. Il faudra recourir à des moyens spéciaux pour rétablir l'équilibre. La chose ne pourra pas toujours aller bien et il peut subvenir des complications. Avis à qui de droit.

Cet année 1898, nous avons ensemencé 12,000 acres de terre qui nous ont donné 514,000 minots de grains dont

100,000 minots de blé,
316,000 minots d'avoine,
98,000 minots d'orge.

Sans compter une centaine de mille minots de beaux et bons légumes. Vous remarquerez que la moyenne du rendement pour tout grain est de 42.8 par acre.

Il se fait chaque année beaucoup de labour nouveau ; on compte cet été 8,900 acres de prairie qui seront ensemencés le printemps prochain. On commence à faire un peu de vieux labour d'été, (summer fallow). Il parait que ce système est admirable pour reposer la terre et détruire les mauvaises herbes.

Les colons possèdent

2,150 chevaux,
5,252 bêtes à cornes,
2,460 moutons,
3,900 cochons et plus de
50,000 volailles.

Voilà, mon cher directeur, où nous en sommes apres sept années de travail. N'avons-nous pas raison d'être fiers de notre œuvre et disposés à faire plus d'efforts, si possible, pour arriver à de plus prodigieux résultats.

J'ai le devoir de remercier, par la voix de votre journal, tous les amis qui, directement ou indirectement, m'ont aidé de leur concours.

Quand on a des chapelles, des écoles à construire, à orner, à meubler, on est bien aise de recevoir la co-opération d'âmes charitables qui nous font l'honneur de s'associer à notre œuvre. Unissons-nous toujours, nous serons forts, le fardeau à porter sera moins lourd, les déconragements moins fréquents, et les résultats plus satisfaisants encore.

Merci donc, et de grand cœur, à tous ceux qui ont montré de la sympathie pour notre œuvre ; merci aux autorités du C. P. R. pour les nombreux services que j'en ai reçus ; par leur bienveillance j'ai bien adouci les fatigues de voyage à bon nombre de colons en leur procurant de bons chars touristes. Merci à M. l'abbé Auclair, curé de St. Jean-Baptiste de Montréal, pour sa bonne, franche et cordiale hospitalité. Merci au journal canadien-français des Territoires, votre organe, je devrais dire, notre organe, pour les bons articles publiés dans l'intérêt de notre œuvre. Que pour récompense, le bon Dieu vous accorde une bonne et heureuse année, beaucoup de lecteurs "payants," de bons correspondants pour savoir intéresser et instruire votre clientèle. Pour moi-même, je vous souhaite santé, bonheur, prospérité en toutes choses.

Votre tout dévoué,

J. Bte. Morin,

Montréal, 15 Janvier 1899.

LE PEUPLE AMERICAIN

Au moment où l'on parle si fort, en Angleterre et dans certaines régions des Etats-Unis, d'une alliance de races anglo-saxonnes, il est intéressant de savoir comment se compose le peuple américain.

Est-il, comme on le dit sur les bords de la Tamise, en grande partie anglo-saxon ? Non, et les chiffres suivants puisés dans des statistiques récentes le prouvent surabondamment.

Sur les 70,000,000 d'habitants de la République américain, il y a,

Irlandais	16,000,000
Races teutonnes (Allemands; Autrichiens et Hollandais	14,000,000
Races britanniques, Anglais, Ecossais et Gallois	13,000,000
Français (comprenant ceux émigrés du Canada aux Etats-Unis	5,000,040
Slaves	7,000,000
Italiens	2,000,000
Espagnols et Portugais	3,000,000
Races de couleur	7,000,000

Nous avons lieu de croire que ces chiffres ne sont pas exagérés ; car il est maintes autorités qui portent à 25,000,000 le nombre d'Irlandais fixés dans ce pays.

En présence des races hétérogènes qui vivent à l'ombre du drapeau étoilé, est-il, nous le répétons, rationnel de prétendre, comme le faisait récemment M Joseph Chamberlain, que la majorité des Américains est d'origine anglo-saxonne ?

Que le gouvernement de Londres assaie de conclure avec les Etat-Unis une alliance offensive et défensive, et il verra si le peuple américain est assez anglo-saxon pour y consentir.

L'INDEPENDANT.

Une Œuvre Philanthropique.

C'est faire œuvre philanthropique que de faire connaitre aux personnes qui sont en ce moment atteintes de grippe, rhumes de poitrine, bronchites, que le **Baume Rhumal** accomplit tous les jours des cures remarquables. 13

Le gouvernement fédéral importe à grands frais de Russie quatre ou cinq mille Doukhobors, qui ont des mœurs tout à fait spéciales, professent des principes contraires à la défense nationale, et n'ont, en un mot, rien de commun avec notre civilisation.

Pourquoi nos gouvernants n'affectent-ils pas plutôt l'argent public au rapatriement des Canadiens des Etats-Unis, une classe d'immigrants désirable à tous les points de vue ? Est-ce parcequ'on ne veut pas attirer de colons de nationalité française dans le Nord-Ouest ?—Le Courrier-Français.



Soumissions pour un permis pour couper du bois sur les Terres de la Puissance dans le District d'Alberta,

Des soumissions adressées au soussignée et marquées sur l'enveloppe "Soumission pour la Limite à bois No. 839," à être ouverte le 20e jour de Février 1899, seront reçues à ce département jusqu'à midi le 20e jour de Février 1899 pour un permis de couper du bois sur la limite No. 839, comprenant les sections 15, 16, 21 et 22, dans le Township 51, Rang 26, à l'Ouest du 4e Méridien, dans le dit District, contenant une superficie de quatre milles carrés plus ou moins.

Les règlements suivant lesquels un permis peut être émis peuvent être obtenus à ce département ou au bureau de l'Agent des Bois de la Couronne à Edmonton.

Chaque soumission devra être accompagnée par un chèque accepté par une banque incorporée en faveur du Député Ministre de l'Intérieur pour le montant du bonus que l'applicant est prêt à payer pour un permis.

Il sera nécessaire pour la personne dont la soumission aura été acceptée d'obtenir un permis dans les 60 jours du 20 jour de Février 1899, et de payer vingt pour cent des redevances sur le bois à être coupé sous tel permis, autrement la limite sera annulée.

Aucune soumission par telegraphe ne sera prise en considération.

JOHN R. HALL, Secrétaire.

Département de l'Intérieur, Ottawa, 16 Janvier 1899.



Soumissions pour un permis pour couper du bois sur les Terres de la Puissance dans le District d'Alberta.

Des soumissions cachetées adressées au soussignée et marquées sur l'enveloppe "Soumission pour la Limite à Bois No. 837," à être ouverte le 6e jour de Mars 1899, pour un permis de couper du bois sur la limite No. 837, comprenant la Section 2, la moitié Nord de la Section 6, la Section 8, la section 10, la moitié Nord de la Section 12, la Section 18, la moitié Sud et le Quart Nord-Ouest de la Section 20, les Sections 22, 24, 26, la moitié Sud et le Quart Nord-Ouest de la Section 30, les Quarts Nord-Ouest et Sud-Est de la Section 32, les Sections 34 et 36, le tout dans le Township 57, Rang 24, à l'Ouest du 4e Méridien, contenant une superficie de quatorze milles et un quart carrés, plus ou moins.

Les règlements suivant lesquels un permis peut être émis peuvent être obtenus à ce Département ou au Bureau de l'Agent des Bois de la Couronne à Edmonton,

Chaque soumission devra être accompagnée par un chèque accepté par une banque incorporée en faveur du Député Ministre de l'Intérieur pour le montant du bonus que l'applicant est prêt à payer pour un permis.

Il sera nécessaire pour la personne dont la soumission aura été acceptée d'obtenir un permis dans les 60 jours du 6e jour de Mars 1899, et de payer vingt pour cent des redevances sur le Bois à être coupé sous tel permis, autrement la limite sera annulée.

Aucune soumission par télégraphe ne sera prise en consideration.

JOHN R. HALL, Secrétaire.

Département de l'Intérieur, Ottawa, 11 Janvier 1899.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Emonton, Alberta.

Publié par
"La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton.

Abonnement: $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins. trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions sur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée . "l'Ouest Canadien, Edmonton," Alberta, T. N. O.

FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 2 Février, 1899.

REMARQUE.

"L'OUEST CANADIEN qui, croit utile " de reproduire le langage répréhen- " sible du "Telegiam," ne pense-t-il " pas qu'il devrait aussi reproduire, " ou au moine, noter les protestations " que ce langage a suscitées ?"—Le Manitoba.

Mais certainement, confrère ; nous sommes heureux de reconnaitre qu'un bon nombre de journaux parmi lesquels se trouvent Le Manitoba, le Trifluvien et autres, dont tout le monde connait les attaches conservatrices, repudier et stigmatiser le language insultant du Morning Telegram. Al'adresse de la Province de Québec et des catholiques du Manitoba, que la politique conservatrices dans Le "Telegram" devrait pourtant savoir l'affaire des écoles du Manitoba n'a subi une déroute si complete qu'a cause du peu de sincérité des chefs conservateurs, dont se reclame le "Telegram", parce qu'ils n'avaient pas désavoué la loi de 1890, les ordonnances scolaires dans les Territoires du Nord-Ouest, parceque l'ordre en conseil qui ordonnait la passation d'une loi rémédiatrice rendant justice aux catholiques, n'avait été adopté que dans la pensée qu'il n'aurait aucun résultat pratique, c'est d'ailleurs ce qu'à montré à toute evidence la discussion, dans la session de 1895-96 sur la loi remediatrice de Sir McKenzie Bowell. C'est dans cette cession mémorable que l'on vit sept ministres conservateurs, les amis du "Morning Telegram" remettre leur démission entre les mains de Sir M Bowell pour le punir de sa sincérité et de sa loyauté envers les catholiques du Manitoba. Voilà les vraies causes de la déroute des conservateurs ne 1896 et si le "Morning Télégram" ne change pas de tactique qu'il ne s'attende pas de sitôt a voir son parti occuper les banquettes ministerielles.

ETAT COMPARATIF

Des Colonies Canadiennes Francaises du District d'Edmonton, Alta.

	1896	1897	1798
Familles	407	537	625
Ames	1987	2122	2479
Masculin	1183	1196	1347
Féminin	804	929	1132
Adultes	1201	1300	1432
Enfants	786	1047	1317
Minots de grains	180348	875118	116097
Acres ensemencés	7363	10625	12000
Rendement moyen	34.5	34.6	42.7
Premier labour	2963	4444	8969
Chevaux	1269	1622	2148
Bestiaux	2501	3675	5252
Moutons	1210	1454	3000
Cochons	1774	2048	2900

Voilà les chiffres officiels des statistiques du gouvernement fédéral, qui ne peuvent être contredits. A nos detracteurs,à nos amis du Lac St Jean, de la Métapédia, de Labelle, du Témiscamingue, de produire en aussi peu de temps et dans des circonstances aussi défavorables où notre district est placé par la faute du gouvernement fédéral, des résultats aussi magnifiques', des progrès aussi merveilleux. A ceux qui caressent le rêve de ramener dans la province de Québec toute la race canadienne française et de laisser à des étrangers toutes les autres portions de notre immense Canada, nous soummettons ces chiffres et nous espérons qu'ils en tirreront leur profit. Aux compatriotes de Québec et des EtatsUnis qui pensent à assurer leur avenir et celui de leur famille, dans l'agriculture et la colonisation nous disons de vouloir bien considérer si les résultats qui sont donnés plus haut ne prouvent pas, à toute évidence, que le district d'Edmonton offre plus d'avantage que n'importe quel autre champ de colonisation au colon travailleur, sobre, courageux, au bon cœur et bon bras, tels enfin que sont ceux dont les progrès cités plus haut sont si remarquables.

EDMONTON.

Au Couvent des Fideles Compagnes

Concert en l'honneur de Mgr Legal.

Lundi dernier était un beau jour pour les enfants de l'école St Joachim. Ils avaient le bonheur d'offrir leurs hommages à Sa Grandeur Mgr Legal en présence de leurs pasteurs et de leurs parents.

Il était dix heures lorsque Mgr fit son entrée dans la salle accompagné du R P Leduc O. M. I., Sup, du R P Lemarchand O.M.I. et du R P Culerier O. M. I., M F Villeneuve député à la législature de Regina, les commissaires d'école, et un bon nombre de parents étaient déjà rendus. La salle était splendidement décorée pour la circonstance. On y remarquait surtout un trône pour le héros de la fête qui avait a ses cotés M F Oliver, M. P., et M F Villeneuve, M.L.A.

A peine étions-nous tous placés que nous fûmes charmés par la musique de nos jeunes élèves, charme qui ne fit qu'augmenter en entendant par le jeune Cléophas Gariépy lire l'adresse suivante :

ADRESSE

Monseigneur,

Pourquoi ces airs de fête et ces chants d'allégresse ? Pourquoi la joie sur tous les figures ? est-ce pour fêter un prince de ce monde ? Non, nous nous réjouissons de l'heureux retour d'un prince de l'Eglise notre évêque bien aimé.

Depuis plusieurs mois vous nous avez quittés Monseigneur pour aller vous prosterner aux pieds de l'auguste successeur de Pierre, afin de puiser au sein même de l'unité catholique la lumière et la force nécessaires pour étendre le règne du Christ dans ces contrées lointaines.

Nous nous avons accompagné Monseigneur, de nos vœux et de nos prières durant ce long voyage, et aujourd'hui, nous sommes heureux de fêter votre retour si longtemps attendu et désiré.

Oui Monseigneur, vous êtes le bienvenu au milieu de nous, et votre présence nous réjouit d'autant plus qu'elle est un sujet de joie pour notre vénérable évêque, Monseigneur Grandin, qui pendant votre absence, sentait peser sur ses épaules un fardeau trop lourd désormais pour sa délicate santé.

Oui cette saison de l'année, la nature attristée par les frimas de l'hiver se montre à nous dépouillée de ses charmes, les fleurs des champs et des vallées ne flattent plus nos regards, mais dans les cœurs de vos enfants s'épanouissent pour votre Grandeur les fleurs de la reconnaissance, du respectueux et filial attachement, et leur suave parfum s'èxhale vers le ciel pour vous Monseigneur, en humble et ardente prière.

Puissent nos vœux être exaucés et votre épiscopat sera long, fécond en bonnes œuvres et glorieux pour l'Eglise.

Nous ne sommes encore que des enfants Monseigneur, mais quelle que soit notre destinée future nous nous proposons de rester inviolablement attachés aux principes religieux que nos dévouées maitresses s'efforcent d'inculguer dans nos cœurs, et fiers de notre foi, nous nous montrerons dans le monde de bons chrétiens et de fervents catholiques.

Daignez agréer, Monseigneur, nos hommages respectueux, et croyez nous de Votre Grandeur, les enfants dévoués et soumis

LES ELÈVES DES SŒURS FIDÈLES COMPAGNES DE JÉSUS.

Un chœur d'enfants chantèrent ensuite cette poésie :

Jour de bonheur jour d'allégresse,
Chantons, chantons avec ivresse
De notre père le retour.
Que nos cœurs et nos voix s'unissent,
Que tous les échos retentissent :
Fut-il jamais un plus beau jour ?

Ils sont enfin passés les longs jours de l'absence;
Aujourd'hui, ta douce présence,
Réjouit tes jeunes enfants.
Nos vœux sont exaucés ce n'est plus l'espérance,
C'est la vive reconnaissance,
Qui doit animer tous nos chants.

Moïse descendant de la montagne sainte,
Portait l'éblouissante empreinte
De la gloire du roi des Cieux.
De notre père aussi, le visage scintille :
Voyez l'auréole qui brille
Autour de son front radieux.

Les morceaux de musique, les chants, les récitations se sucèdèrent avec ordre, le tout avec une grande perfection. Il serait difficile de donner des louanges a tel et tel acteur en particulier vu que tous ont parfaitement réussi, cependant ceux qui ont été témoins donneront volontiers une mention spéciale au petit renard dans la pièce "Les Oies et le Renard". Cet intéressant concert étant terminé, Mgr Legal prit la parole, pour remercier les enfants de leur vœux et souhaits, et les féliciter de leurs succès. En quelle langue vous parlerai-je dit Sa Grandeur ? J'ai remarqué plusieurs enfants que je supposais être français les entendant parler dans cette langue, et lorsque plus tard, je les entendais parler anglais, je ne savais plus quelle était leur langue maternel, tellement ils parlent les deux langues avec perfection. Sa Grandeur parla d'abord en français, et fit remarquer que ces exercices qui prouvent la bonne volonté,l'intelligence des enfants, et le dévouement des maitresses sont utiles pour développer les facultés de l'intelligence et du cœur. Mgr parla ensuite en anglais, et nous raconta son voyage en Italie. Il nous rappela sa visite au Vatican, tout le bonheur qu'il en ressentit, et les conseils paternels qu'il reçut du Père commun des fidèles, concernant l'éducation des enfants.

Mgr donna ensuite la parole au R. P. Leduc. Les R.P. dit qu'il était en parfait accord avec tout ce qu'avait dit Sa Grandeur concernant les louanges adressées aux enfants et aux maitresses de l'école St Joachim, mais qu'en sa qualite de pasteur il avait quelques remarques à faire. Certains enfants et peut-être même quelques parents se plaignent que le temps employé à préparer ces exercices, ces concerts, est du temps perdu. A cela je réponds, dit le R P. : Si on fait des recherches, on remarque que les enfants qui font de semblables plaintes ne se gênent pas pour manquer l'école deux ou trois jours par semaine et que ces enfants sont les plus paresseux.

M. F. Oliver M. P. invité pour prendre la paroles appuya l'opinion du R P Leduc à savoir que le temps employé à ces exercices, ces récitations n'est pas du temps perdu, et je vais plus loin a-t-il, dit je considère que c'est une des parties les plus importantes de l'éducation. Comment en effet on consacrera de longues heures à l'étude de l'algèbre, de la géomotrie, ce qui dans bien des cas ne devra plus servir dans l'avenir, et nous refuserions de consacrer quelques instants à ces exercices qui sont destinés à former les bonnes manières et à procurer les agréments de la vie ! Ce ne serait pas comprendre l'interêt des enfants.

Enfin M F Villeneuve prit la parole en français, et après avoir adressé des louanges aux enfants et aux maitresses, il insista encore sur l'utilité de ces petites séances. J'aidmet, disait-il, que ces exercices développent l'intelligences forment aux bonnes manières, mais ils ont encore l'avantage de former le cœur de l'enfant. Il reçoit ainsi des avis pratiques qui ne peuvent manquer de se graver profondément dans sa jeune mémoire.

Après ce magnifique concert, ces discours utiles et pratiques Mgr, les membres du clergé, nos députés, et les commissaires d'école passèrent dans une autre salle ou un copieux diner leur fut servi par les Fidèles Compagnes. Nous nous retirâmes ensuite charmés de tout ce que nous avions vu et entendu. Nous remercions la divine providence de nous avoir procuré une si bonne école où nos enfants peuvent recevoir une pieuse, solide éducation, tant en français qu'en Anglais.

TROUVES errants parmi mes animaux un poulain étalon, âgé de deux ans, couleur noire, les deux paturons de derrière blancs, sans aucune marque apparente. Une jument âgée d'environ deux ans, couleur rouge, les deux paturons de derrière blancs jusqu'aux jarrets.

ALCIDE LENSEIGNÉ,
SW ¼ 18-53-25, W of 4.

PERDUE—Une robe de voiture d'hiver, en fourrure, pattes de chats sauvages, sur le chemin de Edmonton à St. Albert. Prière de la remettre aux soins de E. Brosseau, St. Albert. 51-53

Perdus.

Un poulin rouge âgé d'un an et demie, les deux paturons blancs, marqué à l'épaule gauche "D. C.," et une pouliche blonde d'un an et demi, le front blanc, marquée à l'épaule gauche "D.C." Toute information a être donnée à

D. CHEVIGNY,
St. Albert, Alta.

NOTES LOCALES.

Le blé se vend 57 cents pour le No 1, l'avoine se vend 20c (feed) et 24c à Edmonton Sud.

M. G. H. Graydon, pharmacien est revenu vendredi dernier d'un voyage dans la Province d'Ontario.

Mde Grenier de St Albert, est sérieusement malade à l'Hopital d'Edmonton. Elle est sous les soins du Dr. Roy,

Le Cie Massey Hrrris a donné hier un diner à ses nombreux clients et a livré au-dessus de 200 instrument agricoles de toute discription. Bravo Alberta.

Un incendie a détruit hier matin l'Hotel St Albert tenu par M J Millen. La bâtisse appartenait à M D Chevigny de St Albert, et n'était pas assuré.

Ne pas oublier le bazar du Fort Saskatchewan mercredi, jeudi, vendredi et samedi prochains, les 8, 9, 10, 11 de Fevrier. Voir l'annonce dans une autre colonne.

Nous sommes forcés par l'abondance de matière de remettre à la semaine prochaine une correspondanee de St. Pierre qui traite surtout de deux joyeux évènements arrivés récemment.

Avis à tous nos lecteurs de bien vouloir nous faire remise aussitôt que possible de leur abonnement pour 1898, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait et celui de 1899 qui est dû depuis ce jour.

MM. Jobin, Desjarlais et Lagrandeur, tous trois commerçants au Petit Lac des Esclaves sont partis ces jours derniers pour leurs établissement respectifs avec des chargemonts de marchandises de toutes sortes.

Nous avons la douleur d'apprendre la mort du Dr Antonio Miquelon arrivée le 22 Janvier dernier à Bridgeport Conn ; le défunt était le fils de M J C Z Miquelon de Wetaskiwin à qui nous transmettons l'expression de nos vives sympathies.

M. Malcolm McKinley est à scier du bois avec son moulin à scie portatif au sud de la reserve indienne sur le Township 51, Rang 26. Le bois se vend au moulin $10, la mille pieds, et si les cultivateurs ont halé leur bois eux-mêmes, le prix est de quatre piastres le mille pieds.

Les jeunes libéraux de notre ville se sont formés en association sous le nom de "Young Men Liberals of Edmonton," Les officiers suivants ont ont été élus ; Présidents-Honoraires, J. A. Picard et H. C. Taylor ; Président, M. Cross ; 1er Vice-Président, Dr. P. Roy ; 2e vice- président, M. Harrison ; secrétaire, M. Boyle ; trésorier, M. Dunn ; comité, MM. Picard, Lessard, E. Voyer, Taylor, Campbell, Wagner. Des résolutions de confiance dans le gouvernement Laurier et ses collègues furent adoptées.

HOPITAL GENERAL D'EDMONTON.

Les Sœurs de Charité en charge de l'hopital désirent publier les explications suivantes pour la satisfaction du public.

Dans son numéro du 30 Janvier 1899, le "Bulletin" d'Edmonton publiait l'article suivant "The medical board of the hospital here consisting of Doctors Wilson, Harrison, Braithwaite and McInnis has resigned". Cette annonce a intrigué et intrigue encore une bonne partie de notre population tant catholique que protestante et des explications ont été demandées.

Les documents et le rapport suivant dont nous commencons aujourd'hui la publication et qui sera ensuite imprimé sous forme de brochure, donnera nous en sommes convaincus pleine et entière satisfaction au public. Avant d'aller plus loin qu'il soit bien compris de tous que la soi-disant démission mentionnée ci-dessus ne change absolument rien à la marche de l'Hopital, sinon que les Docteurs du Medical Board d'Edmonton renoncent à l'obligation qu'il s'étaient imposée de consacrer un mois à tour de rôle aux soins des malades pauvres. L'administration de l'Hôpital pourvoira à ce que ces pauvres malades ne soient pas abandonnés, mais soient reçus et soignés dans l'Hôpital comme auparavant, aussi longtemps que les Sœurs de la Charité auront un morceau de pain à leur donner et les forces physiques pour leur prodiguer leurs soins.

MORINVILLE.

L'assemblée convoquée pour discuter la construction du moulin à farine a eu lieu samedi dernier, et il a été décidé de demander l'incorporation de la compagnie. Le capital devant être de $15,000, divisé en 300 parts de $50 chacune. Les messieurs suivants sont chargés de faire souscrire le capital et de recevoir 20 pour cent : D. Morin, O. N. Lavallée, N. Brissette, N. Hettinger, L. Lemire, G. Poirier, C. McLaughlin, Denis Hébert, F. X. Bibaud. L'assemblée générale des actionnaires aura lieu à Morinville, à 1 heure p. m., lundi le 13 février courant. Qu'on se le dise !

LA CONGREGATION CATHOLIQUE D'EDMONTON.

Dimanche dernier le Rév. Père Lemarchand nous a donné des détails intéressants sur la population catholique de la paroisse St. Joachim. Il y a dans cette paroisse des représentants de dix nationalités différentes formant une population de 555 âmes composée de 87 familles dont

195 Canadiens-français,
116 Irlandais,
175 Métis,
29 Anglais,
16 Allemands,
9 Français de la France.
10 Polonais,
2 Galiciens,
2 Belges,
1 Suisse.

Le nombre de catholiques, bien que petit encore, augmente sensiblement chaque année, surtout depuis deux ans. Aussi sommes-nous dans la nécessité de construire une église pour remplacer notre vieille chapelle en bois qui est devenue tout-à-fait insuffisante. Cette église en briques de 46 pieds sur 94 pieds, y compris le sanctuaire, sera commencée le printemps prochain.

La plupart de ces catholiques énoncés ci-dessus, remplissent leurs devoirs de chrétiens ; et quelques frères séparés sont entrés dans le giron de la vraie église, pendant l'année qui vient de s'écouler.

XXX.

BEAUMONT.

Au commencement de la semaine dernière, M. Jolicœur, prêtre, M. Morin, marchand, M. Télesphore Meunier et sa dame, M. Venant Ethier et sa dame, tous de Morinville, étaient en visite chez notre curé.

La semaine dernière, le Dr. Roy a été appelé chez M. Préville pour donner ses soins à deux de ses enfants malades du mal de gorge. Ici, cette maladie menace de devenir épidémique. Plusieurs enfants y ont déjà passé. Avis aux parents d'entourer leurs enfants de beaucoup de soins.

Et puisque je suis eu frais de parler de Beaumont pourquoi n'en pas faire l'historique ? Mon ambition n'est pas de faire passer à l'histoire ce petit coin de terre de l'Alberta, mais de montrer l'action bienfaisante et rapide de cette belle et grande œuvre : la colonisation. A l'œuvre, m'y voilà.

La paroisse de St. Vital de Beaumont est située sur les townships 50 et 51, ranges 23 et 24. Les premiers colons qui vinrent se fixer dans cette partie du district d'Edmonton furent MM. Louis Chartier, L. Dumont, W. Brunelle, qui furent bientôt suivis des MM. J. Bte Morin, Bolduc, Juneau, Dubord, Lachapelle, Fouquet et Lambert. C'était au printemps de 1892, époque de l'ouverture du chemin de fer jusqu'à Edmonton, et du premier courant d'immigration vers l'Ouest.

Au printemps 1893 la colonie comptait une vingtaine de familles catholiques groupées à peu de distance les unes des autres. Elle commençait à avoir une existence distincte et était connue sous le nom de Sandy Lake. Le service religieux était fait le Rev. Père Perrault de la mission de Stony Plain. Il venait y dire la messe une fois le mois. Comme il n'y avait pas d'église, la messe se donnait dans la maison des particuliers, le plus souvent chez M. Louis Chartier, chez qui le prêtre a toujours trouvé et trouve encore la plus cordiale hospitalité.

Au printemps 1894 le Rev. Père Lacombe fut délégué par Mgr. Grandiu pour choisir et marquer la place d'une église, car la population était déjà assez forte pour avoir un service régulier et son prêtre résident au milieu d'elle. Le Rev. Père Lacombe ne pouvait mieux choisir. L'église et le presbytère seront bâtis sur un beau mont, a-t-il dû se dire. Dix acres de terre appartenant à la Cie de la Baie d'Hudson, furent achetés par notre vénérable et digne évêque, et vingt acres furent gratuitement donnés par M. Louis Chartier, le tout pour la construction de l'église, du presbytère, des dépendances à l'usage du curé.

Dès l'automne de la même année, le Rev M. Poitras fut chargé de la paroisse de Beaumont qui reçut pour titulaire St. Vital, patron de notre évêque. Le Rév M. Poitras fut autorisé à commencer les travaux de construction de l'église et du presbytère, Il réussit à merveille, non pas parce qu'il avait de grandes ressources pécunières, mais bien le bon vouloir et le travail des colons. Ni le froid, ni la neige, rien n'arrêta les canadiens de la colonie naissante, si bien, qu'au printemps 1895 une bonne petite église était prête pour le culte divin. Et le 30 juin la première messe était chantée au milieu d'un grand concours de fidèles. Dès lors, la paroisse était fondée, il ne lui manquait plus qu'un prêtre pour en prendre la direction, car le Rév. M. Poitras venait d'être transféré à Wetaskiwin.

Pour dix mois encore la colonie fut desservie par les RR. PP. Oblats de la mission de St. Albert. Pendant ce temps, la population canadienne-française augmentait. Dans l'intervalle aussi, les paroissiens travaillaient pour obtenir du gouvernement un service hebdomadaire de la malle d'Edmonton. Au mois de juillet 1895, des pétitions furent signées et envoyées, et deux mois plus tard, M. Ledger Gagnon était nommé maitre de poste, et la malle nous arrivait régulièrement tous les vendredis.

Au mois de mars 1896, le Rév M. Beauparlant, prêtre du diocèse de Montréal, sur la demande de Mgr. Grandin et avec l'assentiment de son ordinaire Mgr. Fabre, vint prendre la direction de la paroisse. Tout allait bien, la population augmentait chaque année ; les colons étaient encouragés par la perspective d'un avenir heureux et prospère ; car, comme partout ailleurs dans l'Alberta, le terrain est de première qualité et le climat favorable. M. Beauparlant aimait ses ouailles et en était aimé ; mais voilà qu'à la fin de décembre 1897, il s'embarque pour Montréal, et pour affaires de famille, suppose-t-on, il ne revint pas. Pour neuf mois encore, la paroisse fut desservie par les RR. PP. Oblats de la mission d'Edmonton, cette fois. Enfin, en septembre 1898, nous arrivait le Rév. J. Arcade-Ethier, prêtre du diocèse de Montréal. Notre jeune curé parait se plaire, il semble heureux de partager notre vie.

Aujourd'hui la population de St. Vital de Beaumont est réellement forte. Tous les "homesteads" sont pris et plusieurs terres appartenant à la compagnie du Pacifique ont déjà été achetées. Deux districts scolaires ont été formés. Nous avons notre bureau de poste toujours, aujourd'hui il est tenu par Dame Edmond Bonin ; la malle nous arrive deux fois la semaine, et nous n'avons que six milles pour aller la chercher. En août dernier M. Irène Lavigne bâtissait meison et magasin en face de l'église. Le commerce est bon et prospère. Tout dernièrement nous arrivait un forgeron ; l'ouvrage n'a pas encore manqué, il trouvera certainement sa vie, en même temps rendra de grands services. De ce temps-ci il est fortement question d'installer le téléphone d'ici à Edmonton-Sud ; ce sera là une amélioration magnifique et utile. Notre petite église est presque finie ; nous y avons mis une dernier en décembre dernière, il ne lui manquera plus q'une couche de peinture. Le presbytère est modeste, très confortable pourtant.

La paroisse de Beaumont est formée de canadiens-français, venant tous de la province de Québec après avoir vécu quelques années dans les Etats-Unis, en particulier dans le Minnesota et le Wisconsin ; tous, nous sommes heureux et contents d'avoir échappé au danger de perdre notre langue et notre foi peut-être, car ici, les choses se passent comme dans la vieille province de Québec. On y retrouve les mêmes mœurs, il n'y aura aucun danger pour notre belle langue française et nos croyances religieuses. Tous sont heureux et contents parceque tous sont assurés de réussir. Les plus anciens sont ici depuis six ans, à peine ; le plus grand nombre est ici depuis quatre ans seulement, et que l'étranger pénètre sous le toit des Chartier, Préville, Vallée, Fouquet, Goudreau, Dubord, Lambert, Plante et des autres ; partout il trouvera de nombreux enfants, aussi la paix, le bonheur et la satisfaction de vivre sous le beau ciel de l'Alberta. Que l'étranger prenne place à leur table, partout encore il trouvera une confortable aisance, et il serait bien à désirer que cet étranger soit un des nôtres, condamné à gagner sa vie dans les usines ou fabrique de la république voisine. A mon avis, il n'en faudrait pas plus pour les déterminer à venir prendre place au milieu de nous.

Cette grande œuvre qui est la colonisation a donc une action bienfaisante et rapide. Nous sommes heureux de le reconnaitre. Si la paroisse de St Vital de Beaumont est ce qu'elle est, si nous avons un presbytère assez considérable. une église avec ses ornements nécessaires, nous le devons au zèle infatigable et à la générosité connue de l'abbé Morin, lui qui est pour l'Alberta ce que le curé Labelle a été pour le Nord de Montréal. M. l'abbé Morin travaille d'abord a fonder des paroisses canadiennes ; dès qu'une vingtaine de familles a pris place, il s'occupe de la construction de l'église et du presbytère, et à donner à l'une et à l'autre tout ce qu'il faut pour que le service religieux soit fait d'une manière convenable et le prêtre logé d'une manière convenable aussi. Si sa bourse ne suffit pas il se met a la recherche d'âmes bonnes et généreuses, et réussit toujours. Longue vie donc au colonisateur du "Far West," remerciements pour le bien qu'il fait, et succès dans son œuvre.

Merci aussi aux RR. PP. Oblats, d'Edmonton, pour tout l'aide et l'encouragement généreux qu'ils ont donné à cette paroisse et ils peuvent être assurés qu'ils n'auront pas rendu service à des ingrats.

XXX.

Le dernier courrier nous apprend que M. Frédéric Villeneuve, avocat et directeur du vaillant journal français, l'OUEST CANADIEN, vient d'être élu député de St Albert "Territoires du Nord-Ouest" par une immense majorité,

Notre distingué confrère est de taille à tenir haut et ferme le drapeau de la race Française dans le parlement des Territoires du Nord-Ouest Canadien. Souventes fois, il aura à lutter. Mais les compatriotes qui l'ont choisi savaient ce qu'ils faisaient. Et ils ont fait montre d'autant d'esprit que de patriotisme.

"La Revue des Deux Frances" est heureuse de le saluer de ses bravos. C'est au journaliste, au cœur si français, à qui nous serrons la main, par dessus l'Atlantique, avec la joie la plus fraternelle.—La Revue des deux Frances.

Dernier mot.

LE ST. NICHOLAS.

Sommaire du No. 7 — 12 Jan. 1899.

Filleule de Napoléon (Cap Danrit) —Les gaietés du mois (Auguste Latouche(.—Oh !........les filles (Henriette Besançon(.—La Troupe à Dan Galaor, (E. Dupuis)—Boite aux lettres.—Tirelire aux devinettes.

Illustration par P. de Séman, Guydo L Saint, A Birch, Rudniki, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie. Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris et chez tous les libraire-s Abonnement : six mois 10 fr. ; un an 18 fr.

MARIAGE.

TOUPIN—HÉBERT—A S. Pierre, le 24 Janvier, par le Rév. M. Bouchard, Charles Toupin, de St. Albert, conduisait à l'autel Mlle Rosilda Hébert, fille cadette de M. Denis Hébert de St. Pierre. Nos souhaits de bonheur aux jeunes époux.

AVIS.

A moins que les arrérages de taxes, avec les frais spécifiés, comme ci-dessous, sur les terres décrites plus bas, ne soient auparavant payées, le soussigné, Trésorier du Saskatchewan R. C. P. School District, No. 2, procèdera à vendre les Terres à l'encan public pour les taxes dues et pour les frais, au Bureau de Poste Lamoureux, Mardi le 28 Février courant 10 heures de l'avant midi.

Description des terres	Montant	Intérêt	Frais	Total.
½ Est Sec 35, Tp 54 Rg 24 Ouest 4e méridien	$109.90	9.77		
Fractions Sec 25 Tp 54 Rg 23 Ouest 4e méridien	6.16	30		

JOSEPH LAMOUREUX, Trésorier.

LE DEUIL DE COUSINE.

—Eh bien interrogea M de Verrières, où est notre cousine ?

Mme Hortense de Verrières soupira. Elle venait de voir la malade et il fallait perdre tout espoir de la sauver. Le médecin avait déclaré que dans vingt-quatre heures tout serait fini.

Le mari eut une moue un peu apitoyée, mais en physionomie n'exprima pas un désespoir profond ! Le moribonde était une vieille dame, cousine germaine d'Hortense ; le ménage ne la voyait guère qu'au jour de l'An. Sans autres parents que les Verrières ,elle n'avait jamais cherché à se rapprocher d'eux. Veuve d'un ancien président de chambre, elle rompit à la mort de son mari, avec toutes ses anciennes relations, se confina dans un petit appartement situé près du Loxembourg et vécut là, en compagnie de jeunes bonnes qu'elle mettait régulièrement à la porte tous les quinze jours et d'une levrette qu'elle choyait avec passion. Cette représentante de la race canine était d'ailleurs le seul être vivant qui eût le pouvoir de lui faire accomplir des folies, Cousine étant abominablement avare, d'une avarice supérieure et intrasigeant. Ce vice joua d'ailleurs à la vieille dame un bien vilain tour. Comme elle se nourrissait surtout de privations, mode de nourriture insuffisant pour les vieilles dames ainsi que pour les jeunes, il lui suffit d'attraper l'influensa pour que la maladie bénigne sur une autre constitution, devint tout à coup très grave. Ce fut en vain qu'après les visites d'un petit médecin du quartier elle dut se résoudre à appeler en consultation d'autres docteurs, tous membres de la Faculté de médecin et éminement chers. Dans l'ombre, la mort aiguisait l'acier de sa faulx et, crac ! dans quelques heures elle couperait le filqui reliait enuore la mourante à la vie.

—Alors, c'est fini ? M de Verrières.

—Oui, reprit sa femme ; et il ne pas que je m'amuse. Si Cousine meurt demain, je n'ai rien à mettre. Il faut que je coure me commander une robe de deuil et un chapeau.

—Et un voile de crêpe ?

Hortense consulte du regard son mari. Devait-elle prendre aussi un grand voile ? Les deux époux restèrent perplexes. On voyait si peu Cousine ! Mais ils étaient ses seuls héritiers. Ils n'avaient aucun vilain sentiment. Riches, ils accepteraient l'héritage, plutôt que de le laisser aller à l'Etat ; toutefois ils n'y attachaient pas une importance considérable. Oui mais le monde était là qui les guettait. Et, comme on les verrait hériter d'une jolie somme, on trouverait peut-être à redire s'ils ne portaient pas un deuil en rapport avec les revenus que Cousine allait leur laisser

—Commandez un voile, fit M de Verrières,

Et il embrassa sa femme. Elle était blonde, très blonde, de peau blanche et de taille élancée.

—Vous serez délicieuse en noir.

—Vous croyez ; Malheureusement, je suis si pressée ! J'ai juste vingt-quatre heures devant moi. Pourvu que la couturière ne rate pas la robe ! Je la voudrais, vous savez, avec une jupe toute droite et un corsage qui fera comme ceci.

De la main elle traça des lignes verticales, et d'autres horizontales, puis elle eut l'air de chiffonner une étoffe imaginaire.

—Oui, oui, ce sera très joli, déclara le mari qui, comme la plupart des hommes, n'y comprenait rien.

Alors le petit femme tendait sa joue pour sentir les lèvres câlines s'y poser de nouveau, et elle disparut, ravie, se précipitant chez la couturière. Oui vraiment, c'est exquis, une robe de deuil ; et, quand on est jeune on a si rarement l'occasion d'enporter !

Depuis deux jours, elle était là, la robe, Hortense l'avait essayée et tout de suite, son contentement fut extrême. La jupe tombait admirablement ; quant au corsage, selon l'expression de M de Verrières, c'était "un amour de corsage". Et le chapeau aussi, malgré son crêpe, ne manquait pas délégance. Seul le voile attristait beaucoup la toilette, mais après tout, on l'enlèverait, une fois l'enterrement terminé.

Seulement que se passait-il avec Cousine ? Oh ! elle n'allait pas mieux, la pauvre ! Elle ne parlait pas ; elle n'avait de longs regards noyés que pour la levrette, couchée en boule sur un fauteuil, la levrette très triste de ne plus être caressée. Néanmoins elle buvait toujours quotidiennement ses deux litres de lait. Et le médecin s'en allait, en répétant, surpris, un peu offusqué aussi de voir la persistance que mettait la vieille dame à ne pas mourir : "C'était étonnant ! Je n'y comprends rien."

Hortense dut ranger sa toilette dans la garde-robe. Depuis une semaine, Cousine restait dans le même état. Toutefois, à présent, en plus du lait, elle désirait du bouillon, et elle buvait [illegible].

Et voici que, peu de temps après elle demande un œuf à la coque, puis une côtelette ; Mme de Verrières lui ayant porté du bourgogne, elle en but aussi. Et elle parla.

Deux mois après, elle fut sur pied.

—Elle mourait de faim, dit alors le médecin ; j'ai fini par comprendre.

Mais Mme de Verrières contempla mélancoliquement sa toilette de deuil. De même, son mari. Tous leurs amis avaient si souvent répété : "Hortense sera charmante en noir...avec ses cheveux blonds et sa taille...Nous voudriens la voir." Hélas ! elles ne la verraient pas.

Oh ! les Verrières étaient enchantées que leur cousine fut revenue à la vie ! La pauvre femme malgré son avarice, était une chrétienne comme eux. Et nul ne doit souhaiter la mort du pécheur. Tout de même elle était cause qu'un vêtement demeurait là, désormais inutile.

Ce jour là, après un bon déjeuner chez les Verrières qui, maintenant, l'invitaient de temps en temps, afin qu'elle ne se laissât pas mourir d'inanition encore une fois, Cousine, toute guillerette et considérablement rajeunie, se trouvait dans la chambre à coucher avec Hortense qui s'habillait pour sortir. Cousine remerciait selon son habitude, la jeune femme de l'avoir sauvée, quand, tout à coup, elle poussa un petit cri : Où donc était sa levrette ? La méchante enfant, où furetait-elle encore ? Cousine vit à côté de la chambre à coucher la porte d'une autre pièce ouverte. Elle se précipita et ne reparut que dix minutes après, portant la levrette sous le bras. Puis, s'adresant à Hortense :

—Ah ! ma chère, comme tu as des toilettes ! Je viens de les regarder. Comme tu dois dépenser d'argent ! Mais pourquoi en gardes-tu d'aussi vieilles ?

—Des vieilles ?

—Oui, je vais t'en montrer, accompagne-moi.

Elle conduisit Hortense et l'arrêtant devant une jupe et un corsage qui était pendus :

—Tiens, cette robe-là.

Elle désignait la toilette de deuil, la jolie toilette que Mme de Verrières n'avait jamais portée. La jeune femme devint un peu rouge, puis vivement :

—En effet, c'est une robe que je me suis fait faire dans le temps, pour l'enterrement d'une petite nièce de mon mari.

—Tu ne la remettra plus ?

—Je ne crois pas.

—Eh bien, donne-la-moi. A mon âge, on ne s'habille plus qu'en noir.

Hortense, avec un léger sourire, acquiesça !

—Soit, Cousine : la femme de chambre la déposera demain chez vous.

La vieille dame céda à un mouvement d'effusion reconnaissante ; elle se précipita dans les bras de sa généreuse et si bonne parente.

—Merci ! merci ! s'écria-t-elle.

Et, de cette façon, Cousine porta son propre deuil.

AUGUSTE GERMAIN.

LE MALIN SAVETIER.

Au bon vieux temps, il y avait à Euchy, en Picardie, un brave homme qui s'appelait Athanase.

Il était cordonnier de son état, mais, quand il y avait quelqu'un de mort dans le pays, on allait le chercher, et il passait la nuit à veiller le corps moyennant une petite paye, selon les moyens de ceux qui l'employaient.

En passant la nuit à côté du mort, il raccommodait des chaussures qu'il apportait avec lui, et ce n'était pas chose peu drôle d'entendre des coups de marteau dans la maison du trépassé.

Là-dessus, quelqu'un qui voulait faire le malin, et qui s'appelait Paul, imagina de faire le mort par manière de farce, et l'on s'en fut chercher le père Athanase pour le veiller.

Dans la nuit, pendant que celui-ci était en train de battre son cuir, voilà que tout à coup Paul, qu'il croyait mort, lui cria de son lit. "Quand on veille un mort on ne raccommode pas de chaussures !"

Mais voilà aussitôt le père Athanase qui grimpe sur le lit et lui répond : "Quand on est mort, on ne parle pas non plus !"

Et il administre au faux trépassé une formidable raclée à coup de savate.

Puis le savetier s'en alla, se frottant les mains en disant :

—Ah ! ah ! il a voulu me faire une farce, et c'est lui qui l'a gobée.

Ainsi fut vérifié une fois de plus la justesse du vieux proverbe de nos pères, qui dit : "A malin malin et demi !"

LE SINGE DU PERE CABASSON.

Le père Cabasson était un bon Dominicain, ami du célèbre voyageur J. B. Labat. Ce père Cabasson résidait dans l'ile de St. Christophe, et il s'en fallait de beaucoup qu'il eût les goûts guerriers de son ami. Celui-ci était toujours en voyage dans les forêts et toujours en chasse ; le père Cabasson recueillait les blessés, les soignait et souvent s'en faisait tendrement aimer.

Dans une grande chasse aux singes dont parle Labat avec enthousiasme, une pauvre guenon portant son petit sur son dos avait trouvé la mort. Ce petit singe avait été recueilli par le père Cabasson, que ses habitudes éloignaient des exercices cynégétiques de son confrère, et il était devenu, pour nous servir des propres expressions du missionnaire, "le plus joli animal qu'on pût souhaiter."

Ce petit singe n'avait qu'un défaut ; il ne pouvait souffrir qu'on l'éloignât un seul moment de son maitre, qui, en raison d ecet attachement, ne pouvait se décider à le mettre à la chaine ; il gambadait en toute liberté, et l'on ne songeait à l'enfermer que lorsque le père se rendait à l'église.

Or, voici ce qui arriva de cette excès d'indépendance, et ici nous laisserons parler un témoin oculaire :

"Il s'échappa une fois, et, s'étant allé cacher au-dessus de la chaire du prédicateur, il ne se montra que quand son maitre commença à prêcher, pour lors, il s'assit sur le bord, et, regardant les gestes que faisait le prédicateur, il les imitait dans le moment avec des grimaces et des gestes qui faisaient rire tout le monde. Le Cabasson, qui ne savait pas le sujet de ces risées, reprit d'abord ses auditeurs avec assez de douceur ; mais voyant que les éclats de rire augmentaient au lieu de diminuer, il entra dans une sainte colère, et commença à leur reprocher d'une manière très vive le peu de respect qu'ils avaient pour la parole de Dieu. Ses mouvements, plus violents qu'à l'ordinaire, firent augmenter les grimaces et les postures de son singe et le rire de l'assemblée. A la fin, quelqu'un avertit le prédicateur de regarder au-dessus de sa tête ce qui s'y passait. Il n'eût pas plus aperçu le manège de son siège, qu'il ne put s'empêcher de rire comme les autres ; et, comme il n'y avait pas moyen de prendre cet animal, il aima mieux abandonner le reste de son discours, n'étant plus lui-même en état de continuer, et les auditeurs de l'écouter." —Almanach des Familles 1899.

LE NORD-OUEST CANADIEN

TARIF DE PASSAGE DE COLONS ALLENT L'OUEST.

De Montréal aux endroits suivants

Winnipeg	$ 22 00
Portage la Prairie	23 25
Brandon	24 40
Oak Lake	25 10
Regina	28 90
Medecine Hat	35 00
Calgary	39 45
Prince Albert	33 85
Edmonton	43 30
Emerson	23 70
Fannystelle	23 10
Morris	23 20
Niverville	22 90
Qu'Appelle	28 25
Treherne	23 95
Deloraine	26 40

TARIF D EFFETS DE COLONS.

De Montréal oux endroits suivants pour un char :

Winnipeg	70 00
Portage la Prairie	74 00
Brandon	78 00
Oak Lake	80 00
Regina	90 00
Medecine Hat	104 00
Calgary	114 00
Prince Albert	102 00
Edmonton	123 00
Emerson	75 00
Morris	74 00
Qu'Appelle	88 00
Deloraine	82 00

NOTE.—Au tariff des endroits cidessus nentionnés, pour la section de Québec à St. Vincent de Paul, pour un char de fret, il faut ajouter dix piastres.